



Nombre de délégués  
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sous Préfecture de  
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----  
SEANCE DU 28 MARS 2022

A la suite d'une convocation du 22 mars 2022, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 28 mars 2022 à 17h sous la présidence de Monsieur Pierre LANG, Vice-Président aux Finances.

✓ **Etaient présents : 30**

Mesdames, Messieurs, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Claude KLEIN, Hubert BOURING, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel WALKOWIAK, Cathia HEIM, Joël ROMANG, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, François GATTI, Pierre THIL.

✓ **Excusés : 7**

Madame, Messieurs Jean-Luc JEHIN, Chantal PLATTE, Bernard CLAVE, Bernard COLBUS, Guy BORN, Antoine FRANKE, Jean-Paul TINNES.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 10**

Gilbert SCHUH a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Roland ROTH, Ginette MAGRAS a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Joël ROMANG, Serge STEBLER a donné procuration à Cathia HEIM, David SUCK a donné procuration à Cathia HEIM, Marc SENE a donné procuration Jean-Jacques WURSTEISEN, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH.

✓ **Absents : 7**

Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Jean-Claude HEHN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Roland GLODEN.

-----  
**03. FINANCES**

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le Comité Syndical,

ENTENDU le rapport de Monsieur Pierre LANG, Vice-Président ;

VU sa délibération n° 2021/15 du 29 mars 2021 portant adoption du budget primitif pour l'année 2021 ;

\*\*\*\*

CONSIDERANT que les écritures du compte administratif 2021 sont conformes à celles du compte de gestion 2021 établi par le service de gestion comptable de Saint-Avold ;

CONSIDERANT l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission Finances réunis le 21 mars 2022 ;

Le Président ayant quitté la salle ;

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, par :

33 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.

### Décident

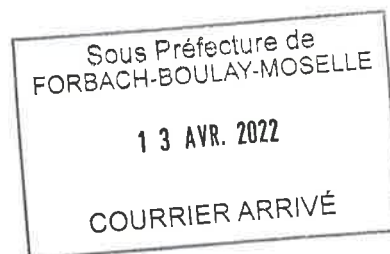
➤ D'adopter le compte administratif 2021 arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses 2021	53 101 491,89€	5 895 684,04€
Recettes 2021	57 085 789,01€	19 280 180,21€
Résultat de l'exercice 2021	3 984 297,12€	13 384 496,17€
Résultat reporté de 2020	-15 534 771,95€	2 195 036,28€
Résultat cumulé 2021	-11 550 474,83€	15 579 532,45€
Restes à réaliser 2021		671 959,20€

### La délibération est adoptée à la majorité

Fait à MORSBACH, le 28 mars 2022

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT  
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 13 AVR. 2022  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 13 AVR. 2022